

LE MAGAZINE **DES LOCATAIRES** DE FINISTÈRE HABITAT

EN APARTÉ

JUIN. 2026

n°12

ASSURANCE
LOCATAIRE,
**ON VOUS
ÉCLAIRE !**

VALERIIA FIGEL,
**DE LA RUSSIE
AU CAP SIZUN**

FOCUS

CONTRAT MULTISERVICE :
**QU'EST-CE QUI CHANGE
AU 1^{er} JUILLET ?**

WWW.FINISTEREHABITAT.FR

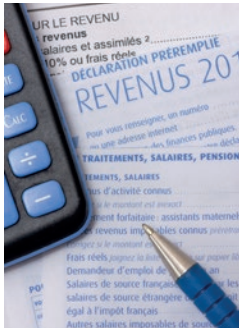


DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

 **finistère
habitat**
un engagement constructif

ÇA FAIT UN BAIL 03
Chantal et Jean Caugant, locataires au Crouan à Coray

AUTOUR DE CHEZ NOUS 04



À LA LOUPE 06
Assurance locataire : une obligation

C'EST CLAIR 07
C'est l'été pour tout le monde !

FOCUS 08
Nouveau contrat multiservice : qualité et rapidité



TOUT BÉNÉF' 12
Je m'absente plusieurs jours : quelques réflexes

LA BONNE BOÎTE 13
PEP 29, au plus près des jeunes



SOUS LES PROJOS 14
Valeriia Figel, de la Russie au Cap Sizun



RÉSIDENCE 16
Créac'h ar Léo
Tous aux jeux !



OPPORTUNITÉS 18
La location-accession : une autre façon de devenir propriétaire



C hantal et Jean ont l'impression d'être « en vacances » dans leur maison à Coray.

C'EST DU BONHEUR !

« Nous étions attachés à Leuhan. Mais, les enfants partis, notre maison avec quatre chambres était devenue trop grande. Et suite à un souci de santé, les marches sont devenues compliquées à monter. Finistère Habitat nous a proposé en 2022 une mutation dans un pavillon récent de plain-pied au calme et très bien conçu : peu de ménage, une cheminée avec insert (nous n'avons jamais allumé un seul radiateur), beaucoup de lumière, une terrasse en bois, un jardin de 300 m² avec cabanon... On a créé des liens d'amitié avec les voisins, on veille les uns sur les autres. C'est du bonheur ! »

Chantal et Jean Caugant, locataires au Crouan à Coray
> Chez Finistère Habitat depuis 1987.

EN COUVERTURE CE MOIS-CI
VALERIIA FIGEL,
sous les projos
(lire pages 14-15)



Ça vous dit de faire la couverture du PROCHAIN NUMÉRO ?
Envoyez nous un e-mail à enaparte@finisterehabitat.fr

AUTOUR DE CHEZ NOUS...



CAMPAGNE D'IMPÔTS : DECLARATION TARDIVE

Vous n'avez pas pensé à déclarer vos impôts avant le 28 mai ? Il n'est pas trop tard pour régulariser votre situation ! En effet, la déclaration de revenus est obligatoire tous les ans pour les personnes de plus de 18 ans résidant en France, même si vous ne travaillez pas et si vous êtes sans ressources. Votre avis d'imposition ou de non-imposition, que vous recevrez ensuite, sera indispensable pour la mise à jour de vos droits et pour de nombreuses démarches (par exemple, pour une demande d'aide au logement, d'aide sociale, etc.). Rendez-vous sur le site impots.gouv.fr ou auprès du centre des impôts le plus proche de chez vous. Si, quand vous avez reçu votre avis, vous constatez un oubli ou une erreur, vous pouvez les corriger en ligne. Si vous avez des impôts à payer, en cas de difficultés financières, l'administration fiscale peut vous accorder un délai.



REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES : VOTEZ !

Tous les quatre ans, tous les locataires de Finistère Habitat sont invités à participer à un rendez-vous important : les élections des représentants des locataires. Ceux-ci prennent part aux conseils d'administration de Finistère Habitat, c'est-à-dire aux réunions où se prennent des décisions majeures pour la vie des résidences et des quartiers. Leur rôle est de défendre l'intérêt collectif des locataires, d'améliorer leur cadre de vie, de favoriser le bien vivre ensemble. Ils font partie d'associations de consommateurs. Leurs programmes vous seront envoyés dans votre boîte aux lettres. Vous pourrez voter par courrier ou par internet. Les élections auront lieu du 15 novembre au 15 décembre.

NOMBREUSES REMISES DE CLÉS

Depuis début 2026, les équipes de Finistère Habitat ont accueilli 260 nouveaux locataires et nous leur souhaitons la bienvenue ! 215 nouveaux logements ont ainsi été livrés, répartis sur l'ensemble du département : Landivisiau, Landudec, Morlaix, Plobannalec-Lesconil, Plouédern, Quimper, Quimperlé, Telgruc-sur-Mer, Treffriagat, Riec-sur-Belon...



LA FÊTE DES VOISINS

La Fête des voisins a réuni de nombreux habitants à Pont-l'Abbé et à Kérandon, à Concarneau. Entre repas partagés, animations, musique et moments d'échange, petits et grands ont profité d'instantanés chaleureux favorisant les rencontres et le vivre-ensemble. Une belle occasion de renforcer les liens de proximité au cœur des quartiers.



Pont-l'Abbé :

3^e édition réussie pour les équipes de l'EHPAD des Camélias, de la résidence Ti Kerentrée (Fondation Massé-Trévidy) et des professionnels de Vyv. De beaux moments partagés avec quelques élèves du lycée Laennec.



Concarneau :

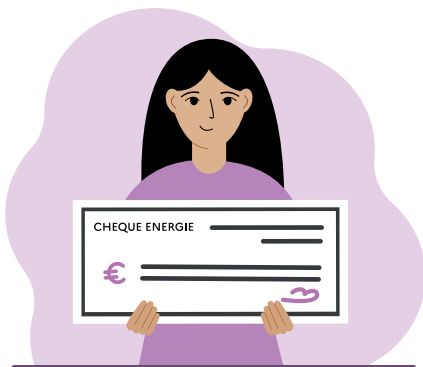
Journée festive et familiale organisée par l'Association Kérandon Main dans la main à Concarneau et qui a réuni une cinquantaine d'habitants.



CHÈQUES ÉNERGIE : TRANSMETTEZ-LE !

Vous avez reçu un chèque énergie au mois d'avril ? N'oubliez pas de l'utiliser ! Il vous aide à payer vos charges d'électricité et de gaz.

Si votre logement est chauffé collectivement, expédiez-le à Finistère Habitat, 6 boulevard du Finistère, 29334 Quimper Cedex. Si vous avez un chauffage individuel, transmettez-le directement à votre fournisseur d'énergie.



A SSURANCE LOCATAIRE UNE OBLIGATION



L'ASSURANCE DES RISQUES LOCATIFS EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES LOCATAIRES. ELLE CONCERNE LES DOMMAGES CAUSÉS PAR UN INCENDIE, UNE EXPLOSION OU UN DÉGÂT DES EAUX.

Vous avez souscrit personnellement une assurance habitation

Vous avez réalisé les démarches et discuté des garanties qui vous conviennent ? Par exemple, prend-elle en compte :

- Vos biens personnels ?
- Le vol et le vandalisme ?
- Des dommages causés à vos voisins ?

NE PAS OUBLIER

Envoyez votre attestation tous les ans à Finistère Habitat ! Sinon, une seconde assurance (voir ci-contre) vous sera facturée automatiquement.

Vous pouvez l'envoyer :

- par courrier au Service relations clients,
- par mail à assurances@finisterehabitat.fr
- ou la déposer dans un point d'accueil Finistère Habitat.

Vous n'avez pas souscrit d'assurance habitation ou vous n'avez pas transmis votre attestation d'assurance

Dans ce cas, Finistère Habitat souscrit automatiquement une assurance minimum et vous la facture **3,07 €/mois**.

Attention, les garanties se limitent aux murs de votre logement. Elle ne couvre pas :

- Vos biens personnels.
- Le vol.
- Les dommages chez les voisins.
- Les frais de réparation à votre charge.
- Les frais liés à une intervention d'urgence.

FINISTÈRE HABITAT EST À VOS CÔTÉS
POUR PROTÉGER VOTRE LOGEMENT.

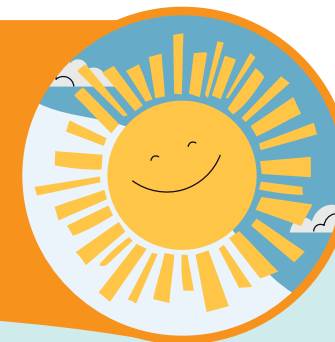
UNE QUESTION ?

NOTRE SERVICE RELATIONS CLIENTS EST LÀ
POUR VOUS ACCOMPAGNER. ☎ 02 29 40 29 40



C'est l'été pour tout le monde !

Avec l'été, on a davantage envie d'être dehors. Comment faire pour profiter sans déranger ? Vive le savoir-vivre !



Je partage ma bonne humeur avec mon entourage (un sourire, un bonjour ou... un apéro improvisé).

Je ne fais pas de barbecue sur mon balcon (c'est interdit et dangereux !).

Je préviens mes voisins si j'invite des amis (et je respecte un horaire convenable de fin de soirée).

Je limite le volume sonore quand je laisse mes fenêtres ouvertes (y compris quand la télé est allumée).

Je baisse le ton sur le balcon après une certaine heure (même si les discussions sont passionnantes !).

Je fais attention au linge qui sèche dehors (je l'essore : gare aux draps qui claquent et au vent fort !).

Je tourne mes jardinières vers l'intérieur (ainsi, j'évite l'arrosage du voisin du dessous et les chutes en cas de coup de vent !)

Je permets aux enfants de jouer sur les espaces verts (et donc j'y ramasse les crottes de mon chien).



FOCUS

NOUVEAU CONTRAT MULTISERVICE : QUALITÉ ET RAPIDITÉ

Un nouveau contrat multiservice est en place depuis le 1^{er} juillet 2026. Il offre un domaine d'intervention très large et une meilleure qualité de service. Il permet davantage d'interactions avec les locataires, grâce à un numéro de téléphone unique et une interface informatique dédiée.



“ UN NOUVEAU
CONTRAT
MULTISERVICE
EST EN VIGUEUR
DEPUIS LE
1^{er} JUILLET 2026.



Finistère Habitat a choisi d'améliorer le fonctionnement du contrat multiservice en retenant deux prestataires : Logista pour le Nord-Finistère et Proxiserve pour le Sud-Finistère. Cette organisation permet davantage d'exigence dans les prestations, qui sont plus nombreuses, et une meilleure réactivité dans un département aussi vaste que le nôtre. Finistère Habitat a également choisi deux prestataires spécifiques pour les pompes à chaleur, OSC pour le secteur nord et Savelys pour le secteur sud.



Quelles sont les prestations du contrat prises en charge par Finistère Habitat ?

Qu'est-ce qui est compris dans le contrat ?

Pour tous les logements sont compris :

- le dépannage des équipements de votre habitation (robinetterie, menuiseries intérieures et extérieures, VMC, chaudière, chauffe-bains individuels ballon d'eau chaude),
- et l'entretien de ces mêmes équipements : la robinetterie (tous les deux ans), les menuiseries intérieures et extérieures (tous les deux ans) ainsi que la ventilation mécanique contrôlée (VMC individuelle tous les deux ans ou collective tous les ans).

- La visite nouvel entrant. Au-delà de tous les éléments de sécurité, branchements d'eau et d'électricité, Finistère Habitat remplace notamment les abatants des toilettes, les ampoules, etc.
- Le remplacement de pièces importantes est également pris en charge par Finistère Habitat lorsque cela s'avère nécessaire.



COMMENT APPELER LE BON PRESTATAIRE ?



Pour faire au plus simple, Finistère Habitat a mis en place un numéro de téléphone unique :

02 98 98 99 55

Vous l'appellez, il vous suffit d'indiquer votre code postal, puis de préciser l'équipement concerné et vous êtes orienté immédiatement vers le bon interlocuteur. Une réponse vous sera toujours apportée et, si nécessaire, vous pourrez être mis en relation avec le Service relation client (SRC).



Qu'est-ce qui change ?

L'entretien des pompes à chaleur et des ballons thermodynamiques est confié à des spécialistes : OSC pour l'agence nord et Savelys pour l'agence sud. Le découpage en deux secteurs géographiques augmente la réactivité des interventions. Finistère Habitat assure un suivi plus précis des appels des locataires et des interventions des prestataires. Le numéro de téléphone est nouveau.

Comment cela fonctionne-t-il pour les pompes à chaleur ?

Les pompes à chaleur air-air, air-eau et les ballons thermodynamiques font l'objet d'un contrat distinct garantissant un niveau de compétences techniques plus élevé, de type frigoriste. Cela améliore la prévention, et la réactivité en cas de panne.

Quelle est l'évolution des coûts ?

Le coût facturé dépend des équipements du logement et des prestations nécessaires. Tout est détaillé clairement sur la quittance. Par exemple :

- Pour un appartement T3 avec chaudière individuelle gaz et VMC collective, l'augmentation est environ de + 0,45€ par mois.
- Pour un pavillon T4 avec convecteurs électriques, ballon d'eau chaude sanitaire et VMC individuelle, l'augmentation est environ de + 1,24€ par mois.

- Finistère Habitat assure désormais également l'entretien des ballons thermodynamiques, en complément des pompes à chaleur. Ces équipements nécessitent un haut niveau de technicité et cela justifie une augmentation des coûts du contrat d'entretien pour les logements concernés. Cette augmentation varie entre 2,64€ et 10,21 € par mois, selon le type d'équipement.



Quels sont les engagements spécifiques de Finistère Habitat ?

Finistère Habitat souhaite garantir à ses locataires un haut niveau de service tout en leur facilitant la vie. C'est pourquoi, au-delà des obligations réglementaires, le contrat inclut de nombreuses prestations destinées à prévenir des dysfonctionnements parfois invisibles, notamment en matière de robinetterie. Il s'agit vraiment de « multiservice ».



Les situations sont détaillées dans le supplément inclus dans ce numéro.

Y a-t-il d'autres évolutions utiles pour le locataire ?

Oui, Finistère Habitat a exigé la mise en œuvre d'une interface informatique entre les prestataires du multiservice et Finistère Habitat pour échanger quotidiennement des informations sur le traitement des réclamations des locataires. Ce qui est demandé par les locataires aux prestataires et ce qui est fait par eux chez les locataires est connu par les équipes de Finistère Habitat (au plus tard à jour plus 1). De même, ce qui est demandé par les locataires à Finistère Habitat est transmis rapidement aux prestataires.

FACILE À LIRE



- Le nouveau contrat multiservice de Finistère Habitat comprend davantage d'interventions. Il vise une meilleure qualité de service et des délais d'intervention plus courts.
- Un numéro de téléphone unique, ainsi qu'une interface informatique simplifient le dialogue. Il sera plus facile de décrire les problèmes rencontrés et de prendre rendez-vous.
- Les coûts augmentent pour l'intégralité des logements.
- Une augmentation plus forte est à prévoir pour les logements équipés de pompes à chaleur et/ou de ballons thermodynamiques. En effet, cela nécessite des connaissances techniques plus importantes et justifie un coût d'intervention plus élevé.
- Les situations sont présentées en détail dans le supplément de ce numéro.



JE M'ABSENTE PLUSIEURS JOURS ? J'ADOpte LES RÉFLEXES UTILES



Avant de quitter mon logement, quelques gestes simples permettent d'éviter des désagréments, de limiter les dépenses d'énergie et de partir l'esprit tranquille.



1 J'éteins les lumières,
les appareils électriques (télé, cafetière, éventuellement box internet si elle n'est pas utile, etc.) : même en veille, certains consomment de l'électricité.



2 Je vide les poubelles et le réfrigérateur.



3 Je dégivre le congélateur
s'il contient beaucoup de givre cela améliore son fonctionnement et diminue sa consommation d'électricité. etc.).



4 Je nettoie les évacuations d'eau (évier, douche...)
pour limiter les odeurs.



5 Je coupe l'eau et le gaz
cela réduit les risques de fuite, d'inondation ou d'accident domestique.



6 J'utilise des prises programmables
pour allumer une lampe quelques heures le soir si je veux donner l'impression que le logement est occupé.



7 Je laisse un double des clés à une personne de confiance (famille, voisin, ami) :
en cas de perte de clés ou de fuite d'eau, cela peut éviter une intervention urgente ou des dégâts plus importants.



8 Je garde les numéros utiles à portée de main
(Finistère Habitat, éventuellement celui du gardien, d'un voisin).

Un petit geste avant de partir, beaucoup plus serein à votre retour !



Besoin d'aide ?
Notre service relation clients est à votre écoute
02 29 40 29 40

PEP 29, AU PLUS PRÈS DES JEUNES

Vanessa NIGEN,
adjointe de direction du pôle social de l'ADPEP29,
directrice de la résidence habitat jeunes le Zabrenn
et Philippe GLOAGUEN,
directeur du pôle social.



“ LE LOGEMENT EST UN ÉLÉMENT CLÉ ”

LES PEP 29 ACCOMPAGNENT LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE.

Le pôle social de l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public du Finistère (ADPEP29) accompagne des jeunes de 0 à 30 ans à travers différentes missions et services adaptés à leur âge, à leurs besoins et à leur parcours. Vanessa Nigen, adjointe de direction de ce pôle, souligne que « le logement est un élément clé de cet accompagnement : le lieu de vie permet la protection, la sécurité ainsi que l'accès à l'autonomie. »

Finistère Habitat est un partenaire depuis plus de vingt ans. « Les contacts se renforcent au fil des années, poursuit-elle. Des appartements sont loués à Finistère Habitat afin d'accueillir des jeunes accompagnés par des éducateurs, à proximité de leurs activités scolaires ou professionnelles, à Quimper, Concarneau et Quimperlé. Dans la tour Quassias à Concarneau, dix logements sont occupés par des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance ou de résidence Habitat Jeunes. Les retours sont très positifs ». Les bureaux des services de milieu ouvert de l'ADPEP29 vont également s'y installer en 2027.

Finistère Habitat vient d'ouvrir une résidence inclusive et intergénérationnelle à Quimperlé, rue Leuriou. Six des vingt-quatre logements sont attribués à des jeunes

rattachés au Foyer des jeunes travailleurs des PEP 29 le Zabrenn. « Il est très compliqué de trouver des petits studios ; là, c'est une structure idéale pour nos besoins spécifiques, d'autant que le Leuriou porte nos valeurs de solidarité, de convivialité, et il va s'ouvrir sur la ville. » Cette résidence vient compléter l'offre de logements destinés à des jeunes parfois fragilisés par un parcours résidentiel difficile.

} L'objectif : aider dans l'accès à l'éducation, la santé, la vie sociale, etc.

} Le public : enfants, jeunes et jeunes adultes rencontrant des difficultés d'ordre social, judiciaire, familial, relationnel, etc.

} Le principe : un projet personnalisé, un accompagnement et des solutions de logement.

Pour plus d'informations :

- Vanessa NIGEN
v.nigen@lespepbretagne.org
- www.lespep29.org

V

ALERIIA FIGEL, DE LA RUSSIE AU CAP SIZUN

LE FINISTÈRE NOUS A FORMIDABLEMENT
ACCUEILLIS, NOUS LUI EN SOMMES
TRÈS RECONNAISSANTS, QUELLE CHANCE.

En 2022, Valeriia Figel, artiste plasticienne, a quitté Saint-Petersbourg avec ses enfants Yan, 15 ans aujourd'hui, et Mathlida, 13 ans. Ils ont posé leurs petites valises à Audierne. En juin 2024, après l'obtention du statut de réfugiés politiques, ils se sont installés dans la résidence de Kérivoas puis de Kéristum. Un itinéraire hors du commun.

} Quel est votre parcours ?

J'ai 46 ans, j'ai étudié à l'Académie d'art et d'industrie Stieglitz, spécialité illustration et graphisme éditorial. Nous habitions au bord du golfe de Finlande. Je retrouve à Audierne cette présence de la mer, du vent et de la lumière. Au moment du Covid, la vie est devenue

compliquée pour les artistes, voire dangereuse. [Valeriia montre des jeux de cartes qu'elle a créés : des caricatures d'animaux déguisés, tel un rat tibétain...]. Notre départ est lié au contexte politique et à la guerre contre l'Ukraine mais bien avant cela, nous ne nous reconnaissons déjà plus dans le système russe.

} Pourquoi avoir choisi la France ?

Ce n'est pas un hasard. Les enfants étaient scolarisés à l'école française de Saint-Petersbourg. Le Finistère nous a formidablement accueillis, nous lui en sommes très reconnaissants, quelle chance. Je crois que c'est un attachement réciproque ! J'ai suivi des cours de français au CLPS de Quimper, Finistère Habitat nous a procuré un logement, la générosité a joué pour le meubler... Tout cela m'a permis de commencer à travailler au Centre intercommunal d'action sociale du Cap Sizun, à l'épicerie solidaire.

2024

Valeriia, Yan et Mathilda emménagent à la résidence de Kérivoas (Audierne) puis de Kéristum en 2025



“ C'est difficile de laisser sa famille derrière soi. ”

} Votre appartement a vue sur la rivière du Goyen ..

Oui, à marée haute ou basse, c'est une merveilleuse source d'inspiration, et un lieu de balade idéal. Notre chien Moly nous accompagne volontiers ! Ma chambre me sert d'atelier, Yan et Mathlida ont chacun la leur. Ils vont à pied au collège du bois de Locquéran. Le logement est chaleureux, intime, très confortable au quotidien. Pendant trois ans, nous n'avions plus vraiment d'endroit à nous ; aujourd'hui, nous reconstruisons un foyer en le remplissant de nos objets et de notre vie. La résidence, récemment rénovée, est tranquille, à deux pas du centre-ville. J'apprécie de discuter avec les voisins, par exemple de politique locale. Je suis passionnée par l'histoire et l'art bretons.

} Vous ne regrettez pas la Russie ?

Un réfugié politique a interdiction d'y retourner avant dix ans. C'est difficile de laisser sa famille derrière soi, ses amis. Encore plus pour les enfants. Mais nous nous construisons ici une vie qui nous plaît. Je continue mon activité



artistique [elle montre des travaux très divers, portraits, natures mortes, animaux, NDLR]. J'ai déjà participé à des expositions. Mon projet actuel ? Illustrer le livre d'un Russe paru en 1930 qui parle... d'Audierne ! Mon rêve ? Décrocher un emploi dans le secteur artistique. Je suis confiante !



} Valeriia Figel

RÉSIDENCE

C RÉAC'H AR LÉO TOUS AUX JEUX !

Ils étaient déterminés, ils ont réussi ! Les locataires de la résidence de Créac'h ar Léo à Saint-Pol-de-Léon ont désormais leur aire de jeux. Multigénérationnelle, elle permet à tous de profiter de beaux espaces extérieurs, de se retrouver pour une pétanque, une marelle ou un basket, de pique-niquer... Et de nouveaux projets sont lancés.

« Nous nous sommes mobilisés en 2024 pour répondre à l'appel à projets participatif de la Ville, racontent Nolwen Azou et Mélissa Diais, à l'origine du collectif de résidents (Créac'h ar Léo compte plus de 300 logements). Sans succès. Nous avons récidivé en 2025 et cette fois-là, avec plus de 700 votes, nous l'avons remporté ! » La subvention était de 20 000 euros.

} Une belle satisfaction

Elles insistent sur l'accompagnement de Cécile Jimenez, chargée de clientèle Finistère Habitat. « C'est une très belle satisfaction de voir les locataires s'investir pour améliorer leur cadre de vie, commente cette dernière. Des projets comme celui-là, j'en veux bien tous les jours ! » Finistère Habitat a assuré le nettoyage et l'élagage de la zone, située à l'arrière des bâtiments. Puis ont été tracés une marelle, un labyrinthe et deux parcours vélo. Deux terrains de pétanque, un panier de basket,

deux tables de pique-nique, trois bancs... ont été installés et pour lesquels les enfants aussi avaient donné leur avis.

} En toute simplicité...

Nolwenn Azou a grandi ici, elle y est revenue en 2023 avec Malone, 12 ans, Diego, 8 ans et Victoire, 5 ans. « C'est une belle résidence, mais il manquait cet espace ! Les enfants y sont heureux : pour se défouler, se faire des copains... et les adultes tout autant, qui lient connaissance, discutent en toute simplicité. On y est à l'abri du vent, on s'y sent bien, c'est convivial. » La présence de trois moutons à proximité, dans un enclos, alimente aussi les conversations.

} ...Et en toute sécurité

Mélissa Diais confirme : « Les jeunes avaient tendance à jouer sur les parkings, maintenant ils sont en sécurité ! Cela n'entraîne pas de nuisances pour le voisinage. Il y a de la vie, de la diversité ! Le site est ouvert à tous les



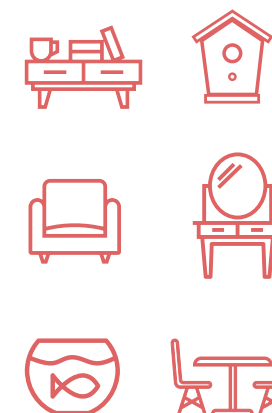
Saint-Politains, il donne une image positive du quartier. Les jardins partagés – il y en a une dizaine – sont aussi une belle réalisation. » Elle explique que, dans cette dynamique, l'association Au Cœur de Kéra a été relancée, qui propose des activités créatives le mercredi de 10h à 13h30 dans une salle communale, Ty Coat. D'autres idées ont germé : une kermesse, une braderie...

} Un fort potentiel

Clarisse Delacourt, nouvelle chargée de clientèle, constate : « L'engouement pour l'aire de jeux est réel ! Les familles s'y rencontrent, les parents se "posent" en ayant un œil sur les enfants. Le quartier a un fort potentiel, il y a beaucoup d'espaces verts. Finistère Habitat soutient les projets, par exemple celui d'olympiades, avec l'objectif de continuer à fédérer toutes les générations. »

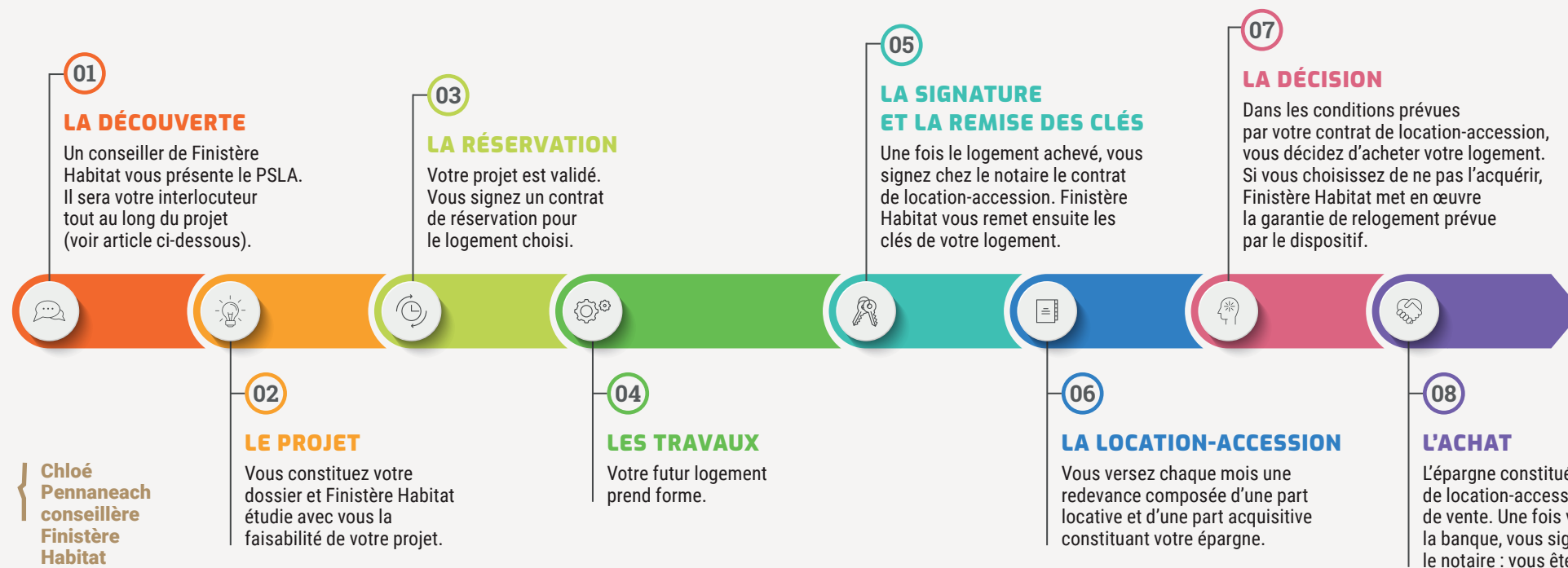
VOUS AVEZ UNE IDÉE ?

Vous aussi, vous souhaitez mettre en avant votre résidence ? Parlez-en à votre chargée de clientèle !



LA LOCATION-ACCESSION : UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Vous rêvez de devenir propriétaire mais vous pensez que ce n'est pas encore le bon moment ? Grâce au PSLA (Prêt Social Location-Accession), vous emménagez d'abord dans votre logement en tant que locataire avant de l'acheter. Une solution progressive et sécurisée pour accéder à la propriété en toute sérénité. Découvrez les différentes étapes de votre futur projet...



Chloé Pennaneach
conseillère
Finistère
Habitat

PSLA : FINISTÈRE HABITAT S'ENGAGE À VOS CÔTÉS !

Finistère Habitat propose des pavillons et appartements en PSLA (Prêt Social Location-Accession). Dès le début de votre projet et jusqu'à sa concrétisation, un conseiller dédié vous accompagne. Chloé Pennaneach témoigne.

Quel est votre rôle ?

Nous sommes deux sur le département à accompagner de manière personnalisée les personnes qui souhaitent devenir propriétaires. Pour le PSLA, j'aide les futurs acquéreurs à constituer leur dossier, à découvrir les programmes proposés par Finistère Habitat et à échanger avec les banques. Puis, une fois la construction lancée, nous leur permettons de suivre l'avancement du projet, de visiter le logement quatre mois avant la livraison et parfois de choisir certains matériaux. Ces étapes s'étalent sur environ deux ans. C'est très concret et passionnant !

Une fois les clés remises, votre mission s'arrête ?

Pas du tout ! Nous restons présents pendant toute la phase de location-accession afin de nous assurer que tout se déroule dans les meilleures conditions. Nous accompagnons également les accédants jusqu'à la signature définitive de l'acte de vente.



Quels sont les engagements de Finistère Habitat ?

Nous proposons des logements neufs, de qualité, dans des secteurs attractifs. Nous assurons notamment une garantie de parfait achèvement pendant un an, ainsi que les garanties de rachat et de relogement prévues par le dispositif en cas d'accident de la vie (mobilité professionnelle, chômage, séparation, etc.). Notre objectif est d'apporter un accompagnement sur mesure, au plus près des projets de vie de chacun.

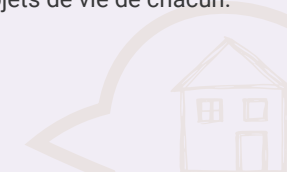


QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- Les ressources du foyer doivent respecter les plafonds réglementaires du PSLA.
- Le logement doit constituer votre résidence principale.

QUELLES SONT LES AVANTAGES ?

- TVA réduite à 5,5 % au lieu de 20 %.
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans.
- Frais de notaire réduits.
- Possibilité de bénéficier de prêts aidés.
- Livraison « clés en mains ».
- Garantie de rachat et de relogement en cas d'accident de la vie prévu par le dispositif.
- Pas de frais d'agence.





**À partir du 1^{er} juillet !
Nouveaux contrats
pour l'entretien
de votre logement**

UN SEUL NUMÉRO

02 98 98 99 55

**POUR TOUTE AUTRE DEMANDE,
CONTACTEZ LE SERVICE RELATION CLIENT
DE FINISTÈRE HABITAT AU 02 29 40 29 40.**



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

